

Le SNALC souligne l'importance de l'unité des syndicats enseignants ce jour pour porter les doléances de la profession, et déclare :

- nous regrettons que notre ministère ne soit pas pleinement et entièrement dédié à l'Éducation nationale
- nous nous associons aux demandes d'une augmentation de traitement, sans contrepartie
- nous demandons l'abrogation de la réforme du lycée professionnel
- nous demandons la création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH et les AED avec la distinction des missions
- nous demandons que soit revue l'inclusion des élèves porteurs de handicap dans notre école: nous voulons que soient accueillis dignement les enfants dont les besoins ont été évalués, nous nous inquiétons pour le devenir des familles concernées laissées sans solution
- nous souhaitons que le Pacte soit retiré et le budget re-injecté dans les dgh
- nous demandons que l'enseignement de la technologie soit maintenu
- nous demandons que les heures dédiées aux groupes ne nuisent pas aux horaires d'enseignement du français
- nous souhaitons le maintien des demi-groupes pour les langues vivantes, les sciences et nous souhaitons voir perdurer l'enseignement du latin et du grec
- nous nous inquiétons de l'absence de médecine scolaire, de médecine du travail

Nous soulignons la grande précarité de nombreux élèves de notre département: nous voudrions être associés aux réflexions du plan d'urbanisme afin de rendre tous les établissements scolaires à la seule mission de l'enseignement

Nous souscrivons aux propos de nos collègues représentants syndicaux et demandons solennellement que l'École - de la maternelle au supérieur - redevienne la priorité de notre pays. Nous voulons des moyens pour accompagner les élèves au meilleur de leurs potentiels.

A suivi une conversation plus informelle.

Le SNALC a abordé le besoin du groupe classe pour permettre la stabilité relationnelle des élèves (particulièrement ceux en situation de handicap), le besoin d'un adulte de référence pour de jeunes élèves de 11 et 12 ans et la fonction structurante de celui-ci.

Le SNALC a mis en avant la conséquence des groupes de niveau sur les emplois du temps des professeurs de lettres qui se voient soumis à des compléments de service, dégradant davantage les conditions de travail et nuisant toujours davantage à l'attractivité de notre métier.

Les bénéfiques de classes (et non de groupes) homogènes ont été mis en avant pour mettre en place des pédagogies propres aux besoins de la classe; la demande de la fin du collège unique a été formulée.